



# ACHAT DE LIVRES ET ÉQUIPEMENTS SCOLAIRES



Pour vos enfants âgés de **3 à 24 ans**, une allocation pour achat de livres et frais d'équipements scolaires vous est versée par LCL.

Pour en bénéficier :

- Vous devez être **salarié(e)** et **rémunéré(e)** par LCL au **31 août 2024**
- votre enfant (biologique ou adoptif) doit être à votre **charge effective et permanente** et **se consacrer exclusivement à ses études** ou être en **contrat d'apprentissage** ou de **professionnalisation**

Si votre enfant est âgé de **3 à 15 ans**, et qu'il est enregistré dans **MySelfRH**, le **versement est automatique** sur le bulletin de salaire d'août 2024.

Si votre enfant est **scolarisé avec dérogation**, **adrezsez** à APD (Administration, Paie et Déclaratif) le **formulaire "enfants scolarisés - particularités"** figurant sur notre site sous cette communication.

Si votre enfant est âgé de **16 à 24 ans**, **complétez, dès le 25 juillet et avant le 14 novembre 2024**, le formulaire dédié accessible via MySelfRH / Mes démarches RH / Avantages / Achat de livres.

Pour connaître **le montant de l'allocation** auquel vous avez droit, selon l'âge et le niveau d'étude de votre (ou vos) enfant(s), reportez vous au tableau ci-dessous.

Situation de l'enfant	Montant versé
<b>de 3 à 5 ans</b> (ou - de 3 ans entrant en maternelle avec dérogation)	<b>50 €</b>
<b>de 6 à 10 ans</b> (ou - de 6 ans intégrant le CP avec dérogation)	<b>105 €</b>
<b>de 11 à 13 ans</b> (ou - de 11 ans entrant au collège avec dérogation)	<b>135 €</b>
<b>de 14 à 18 ans</b> poursuivant des études secondaires ou en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation (ou + de 18 ans : renseignez dans MySelfRH, onglet "achat de livres", le niveau "études supérieures")	<b>180 €</b>
<b>de 19 à 20 ans</b> poursuivant des études supérieures ou en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation (ou - de 19 ans : renseignez dans MySelfRH, onglet "achat de livres", le niveau "études supérieures")	<b>185 €</b>
<b>- de 25 ans au 31 décembre 2024</b> poursuivant des études supérieures et totalement à charge de ses parents ou en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation (renseignez dans MySelfRH, onglet "achat de livres", le niveau "études supérieures")	<b>220 €</b>